

CHAMBRE DES COMMUNES

Le jeudi 18 mai 1989

La séance est ouverte à 11 heures.

Prières

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

LOI CONSTITUANT LE MINISTÈRE DU MULTICULTURALISME ET DE LA CITOYENNETÉ

MESURE D'ÉTABLISSEMENT

L'hon. Gerry Weiner (secrétaire d'État du Canada et ministre d'État (Multiculturalisme et Citoyenneté)) (au nom de M. Mulroney) demande à présenter le projet de loi C-18, Loi constituant le ministère du Multiculturalisme et de la Citoyenneté et modifiant certaines lois en conséquence.

M. le Président: La Chambre permet-elle au ministre de présenter le projet de loi?

Des voix: D'accord.

M. Weiner: Monsieur le Président, à titre de secrétaire d'État du Canada et de ministre d'État chargé du Multiculturalisme et de la Citoyenneté, j'ai l'honneur de présenter le projet de loi concernant l'établissement du ministère du Multiculturalisme et de la Citoyenneté.

[Français]

Monsieur le Président, je demeure confiant de pouvoir compter sur la collaboration de tous les députés dans le processus d'approbation rapide de ce projet de loi.

[Traduction]

(La motion est adoptée, le projet de loi est lu pour la première fois et l'impression en est ordonnée.)

M. le Président: La députée de Vancouver-Est invoque le Règlement.

Mme Mitchell: Comme nous appuyons ce projet de loi pour établir un ministère du Multiculturalisme et de la Citoyenneté distinct, le moment est tout indiqué de demander au leader du gouvernement à la Chambre, le ministre de la Justice (M. Lewis), si le gouvernement ne pourrait pas réexaminer la requête faite par plusieurs groupes ethno-culturels—c'était un engagement, com-

me la création du ministère du Multiculturalisme et de la Citoyenneté—en vue de la formation d'un comité permanent distinct du multiculturalisme.

M. le Président: La députée de Vancouver-Est soulève un point sur lequel elle pourrait revenir à une autre occasion.

* * *

LOI SUR LE PROGRAMME CANADIEN D'ENCOURAGEMENT À L'EXPLORATION ET À LA MISE EN VALEUR

MESURE MODIFICATIVE

L'hon. Doug Lewis (ministre de la Justice et procureur général du Canada)(pour M. Epp) demande à présenter le projet de loi C-19, loi modifiant la Loi sur le Programme canadien d'encouragement à l'exploration et à la mise en valeur.

M. le Président: La Chambre permet-elle au ministre de présenter le projet de loi?

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée, le projet de loi est lu pour la première fois et l'impression en est ordonnée.)

* * *

• (1110)

PÉTITIONS

ON DEMANDE AU GOUVERNEMENT D'ACCORDER SON SOUTIEN AU PORT DE CHURCHILL

M. Rod Murphy (Churchill): Monsieur le Président, je relève tout d'abord que dans les pétitions d'hier le sténographe du hansard a cru entendre qu'il y avait en Saskatchewan une localité nommée Bornéo. Je tiens à préciser qu'il n'y a pas de Bornéo en Saskatchewan: c'est le nom d'un pays qui se trouve dans une autre partie du monde. Quand j'ai dit qu'il y avait diverses collectivités de l'extérieur de la circonscription de Churchill, qui défendaient le port de Churchill, je n'ai pas parlé de l'État de Bornéo.

Mais aujourd'hui j'ai 500 nouveaux partisans du port de Churchill. Ils habitent Churchill, The Pas, Flin Flon, Cumberland House en Saskatchewan, Rose Valley, en Saskatchewan, Wanless, Norway House, Cross Lake, McDowell, Prince Albert, et White Fox en Saskatche-